

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

**ASSISES REGIONALES DE LA CULTURE
« L'APPEL DE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR »**

Sous couvert de lutte contre le déficit public le gouvernement conduit une action qui, décision après décision, nous permet de découvrir sa véritable logique : démanteler les valeurs fondatrices de la République avec destruction pan par pan des services publics dans leur mission de lutte contre les inégalités et de régulation économique et sociale.

Cette politique est conduite avec énergie et brutalité. Elle s'appuie sur l'ultralibéralisme qui peut, lorsque ses intérêts vitaux sont en jeu, se donner des aides publiques considérables pour faire face aux conséquences des crises financières dont il est lui-même responsable.

Cette politique n'épargne ni la santé, ni l'éducation, ni la culture, ni la recherche, ni la justice, ni le logement. Pourtant ces domaines de l'action publique construisent notre « vivre ensemble », expriment des solidarités, des aspirations et des ambitions pour notre communauté de destin.

En organisant des assises régionales de la culture, la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur a voulu manifester son refus déterminé de cette politique à partir d'une concertation générale.

En participant en grand nombre aux réunions organisées par la Région dans chaque département, les acteurs de la vie artistique et culturelle régionale ont démontré qu'ils refusent ce démantèlement et entendent résister pour défendre les valeurs de la République.

*
*
*

Les élus régionaux et les acteurs de la vie artistique et culturelle de Provence-Alpes-Côte-d'azur réunis à Marseille le 13 novembre 2008 demandent qu'un vrai dialogue s'ouvre avec l'Etat afin d'établir un diagnostic sincère et complet de la situation dans la Région, et l'élaboration collective des modes d'actions à inventer, pour construire ou reconstruire, loin d'une logique de l'urgence et du comblement des déficits.

Pour leur part, les élus régionaux prennent les premiers engagements suivants :

- La création d'une « conférence régionale du développement artistique et culturel ». Son objectif sera l'élaboration d'une politique partenariale privilégiant une offre culturelle diversifiée et territorialisée. Elle déterminera des solutions mutualisées pour les artistes et les acteurs culturels aujourd'hui frappés par les choix politiques de l'Etat. Au sein de cette instance de dialogue et d'expérimentation, la Région élaborera avec l'Etat, les autres collectivités, l'ensemble des acteurs et des partenaires et la profession, un état des lieux et une politique de protection et de maintien de la diversité artistique et culturelle.

- Les parlementaires seront invités à élaborer une proposition de loi portant sur les ambitions et les exigences nationales en matière d'art et de culture. Leur accomplissement est une responsabilité collective et partagée incomparable à l'Etat et aux collectivités territoriales. Cette démarche suppose une action résolue et constante conduite dans une logique de coopération et de respect des missions et des responsabilités de chaque partenaire public. Elle précisera les conditions dans lesquelles l'Etat doit assumer ses missions républicaines pour défendre la liberté de la création et en termes de régulation. La proposition de loi rappellera notre attachement à la clause générale de compétence des collectivités locales et la nécessité de la mobilisation contre toute démarche de spécialisation des compétences des collectivités territoriales, notamment en matière d'art et de culture, afin de garantir l'indépendance artistique indispensable aux acteurs culturels.
- l'organisation de rencontres régulières avec de grands témoins durant l'année 2009 afin de nourrir cette réflexion et conserver le lien nécessaire avec les territoires et les acteurs dans la Région. Ces débats rassembleront des personnalités, de tous horizons, international, comme régional, du monde de l'art et de la culture comme de celui des sciences.

Ces engagements sont aussi ceux des acteurs de la vie artistique et culturelle réunis à Marseille le 13 novembre 2008. Ils marquent leur volonté de s'engager aux côtés de la Région dans une démarche novatrice de construction partagée de l'action publique.

Les élus et les acteurs de la vie artistique et culturelle de Provence-Alpes-Côte-d'azur appellent les élus et les acteurs de la vie artistique et culturelle des autres régions à les rejoindre dans ce mouvement. Il s'agit de réaffirmer la place centrale de l'art et de la culture dans une société de liberté et de progrès, les principes républicains et les missions régulatrices d'un État moderne, respectueux des citoyens et résolument engagé dans une construction européenne riche de la diversité de ses peuples et de ses cultures.